VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidateur,

—DE LA—

Fameuse Abita Ice Bottling and Manufacturing Company, Limited.

UNE GRANDE OCCASION

Pour les Capitalistes et autres.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune, le MARDI le 26 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à deux différents jugements; l'un rendu le 18 juin 1894, et signé le 24 juin 1894, et un autre rendu le 11 février 1895, et signé le 15 fevr er 1895, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, dans l'affaire de la Abita Ice Bottling and Manufacturing Company, Limited, maintenant en liquidation, No 42,374 du Dossier de la dite Cour, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite compagnie, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Un lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, désigné comme lot No 25 de l'îlet No 98, borné par les rues Conti, Rempart, St Louis et Bourgogne, dans le Deuxième District de cette ville la dite propriété mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Conti sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes parallèle à la rue Bourgogne s'étendant vers la rue St-Louis, sur 39 pieds 3 pouces et 1 ligne parallèle à la rue St Louis s'étendant vers la rue Remparts, puis 21 pieds 3 pouces et 5 lignes s'étendant vers la rue St-Louis et parallèle à la rue Remparts, puis 6 pieds 11 pouces et 1 ligne s'étendant à la rue Remparts vers la rue Bourgogne et parallèle à la rue Conti, puis 106 pieds 7 pouces parallèle à la rue Remparts vers la rue Conti à un point terminal.

2° **Une autre certaine portion de terre** avec les droits, titres, privilèges, bâtisses et améliorations qui s'y rattachent, situé à Abita Springs, paroisse St-Tammany, mesurant conformément à un plan de W. H. B. Hangen, arpenteur de paroisse, etc., savoir:

Commençant à Post C, s'étendant le long du droit de passage de l'East Louisiana Railroad, au Post F 528 pieds; de là, suivant les détours du creek au Post E, environ 600 pieds; de là, suivant la ligne de Level Street au Post D, 917 pieds; de là, au point de départ C, 94 pieds.

Les améliorations consistent en bâtisses en bois contenant des machines de modèles les plus récents et les plus perfectionnés pour la fabrication de la glace et de la mise en bouteilles de l'eau des Abita Carbonized Spring.

Conditions—Comptant sans estimation.

Les taxes pour l'année courante (s'il y en a) devront être assumées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant G. LeGardeur, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 fev—24 25—mars 3 10 17 24 25 26

PAR JOHN J. CASTELL & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux propriétés de valeur dans le Deuxième District, à deux corps de logis.

Nouveau No 1,011 rue Conti, entre Remparts et Bourgogne, et

Nouveau No 316 rue Bourgogne, entre Bienville et Conti.

Succession de Bienca Padrone

femme décédée de Luigi Bellizzona.

No 35,918—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Pour effectuer un partage.

PAR JOHN J. CASTELL & CO., Thos. J. Wise, encanteur—Bureau No 114, rue Carondelet (ancien No 20)—MERCREDI, 6 mars 1895, il sera vendu à l'encan à midi, à la New Orleans Auction Exchange, Nos 50 et 52 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 jan ier 1895, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° **Un lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, désigné comme lot No 25 de l'îlet No 98, borné par les rues Conti, Rempart, St Louis et Bourgogne, dans le Deuxième District de cette ville la dite propriété mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Conti sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes parallèle à la rue Bourgogne s'étendant vers la rue St-Louis, sur 39 pieds 3 pouces et 1 ligne parallèle à la rue St Louis s'étendant vers la rue Remparts, puis 21 pieds 3 pouces et 5 lignes s'étendant vers la rue St-Louis et parallèle à la rue Remparts, puis 6 pieds 11 pouces et 1 ligne s'étendant à la rue Remparts vers la rue Bourgogne et parallèle à la rue Conti, puis 106 pieds 7 pouces parallèle à la rue Remparts vers la rue Conti à un point terminal.

2° **Un lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Bienville, Conti et Dauphine, mesurant plus ou moins au pied américain, 30 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 115 pieds 7 pouces 6 lignes.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste, s'il y en a, payable à un et deux ans, représenté par des billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, avec toutes les causes usuelles de garantie, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la vente. Les taxes de 1895 assumées par les acquéreurs.

Acte de vente au frais des acquéreurs pardevant M. Voorhies, notaire.

21év—2 6 13 20 27—mars 6

PAR FITZPATRICK & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix dans le Cinquième District,

Formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Elisa:

—AUSSI—

La propriété à côté à l'encan.

MARDI, le 2 AVRIL 1895.

Succession de Daniel Sullivan.

No 33,019—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR FITZPATRICK & SMITH—W. H. Fitzpatrick, encanteur, bureau 336 rue Carondelet—MARDI, le 2 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à deux jugements séparés, l'un rendu et signé le 12 février 1895 et l'autre rendu le 11 février 1895, signé le 13 février 1895, par l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci dessous intitulée, sera vendu à l'encan, la propriété suivante décrite, à savoir:

1° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, privilèges et priviléges, situé dans cette paroisse sur la rive droite du fleuve Mississippi, vis-à-vis de cette ville, désigné comme lot No 12 de l'îlet No 10, lequel est borné par les avenues Pacifique et Elisa et par les rues Alix et Elisa, d'après le plan de la propriété de l'Entrepôt Brooklyn, dressé par Wm F. Thompson, voyer, le septième jour de mai 1859, déposé en l'étude de Jos. Graham, notaire, pour référence. Le dit lot forme l'encoignure de l'avenue Pacifique et la rue Elisa et mesure 31 pieds 9 pouces 1 ligne de face à l'avenue Pacifique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur et de façade sur la rue Elisa, entre 1 pues parallèles, au pied américain.

2° **Un autre certain lot de terre**, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Bienville, Conti et Dauphine, mesurant plus ou moins au pied américain, 30 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 115 pieds 7 pouces 6 lignes.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste, s'il y en a, payable à un et deux ans, représenté par des billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, avec toutes les causes usuelles de garantie, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la vente. Les taxes de 1895 assumées par les acquéreurs.

Acte de vente au frais des acquéreurs pardevant M. Voorhies, notaire.

21év—2 6 13 20 27—mars 6

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Joseph Hernandez.

LA SUPERBE RESIDENCE,

Terrains immenses et admirablement embellis,

No 1,275 Avenue St-Charles,

Coin Sud-Ouest de la rue Bordeaux,

—D'UNE—

APPARENCE ATTRAYANTE

—ET—

D'un décor intérieur des plus artistiques,

L'une de nos plus charmantes résidences sur notre grand boulevard.

Ceci est une des rares occasions que ne négligent pas les sages.

—Aussi de—

Splendides sites manufacturiers,

S'étendant de la Promenade Carondelet,

Ou Vieux Bassin à la

RUE ST-PIERRE,

Entre les rues Rocheblave et Dorgenois,

Avec de grandes bâtisses en briques

—ET—

Plusieurs bâtisses en bois et fer galvanisé,

Connues comme la fabrique de orcelaine de la Louisiane.

Pour être vendues en huit lots subdivisés.

Succession de Joseph Hernandez.

No 38 841—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 138 (ancien numéro 141) rue Carondelet—JEUDI, 7 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour Division C, en date du 5 novembre 1894, et d'un ordre supplémentaire daté du 8 novembre 1894 dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **La magnifique résidence en bois**, à deux étages et mansarde, et immense terrain orn mental No 1,275 avenue St Charles, encoignure sud-ouest de la rue Bordeaux, située dans la 26ème Section de cette ville et bornée par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet, Bordeaux et Upperline. La résidence est retirée de quelque distance de la banquette, dont elle est séparée par un vaste pasage en Schillinger et une riche barrière en fer et contient de larges verandahs, porche, corridor, salons, librairie, grande salle à manger, office, cave, cuisine, buanderie au rez-de-chaussée. Au premier étage, et du second story, cinq chambres à coucher, chambre à bain, une chambre dans la mansarde et une chambre finie dans la cupole. Dans le fond sont deux chambres à domestiques. L'ornement intérieur est superbe, étant en bois naturel, fresques, papier maché et tapisserie d'un matériel des plus riches et d'un dessein des plus artistiques.

Dans le fond, sur la rue Carondelet, est une grande écurie en bois à deux étages, ayant de la place pour plusieurs véhicules, trois stalles, mangeoire et chambres pour harnais au rez-de-chaussée et chambre pour cocher, chambre pour fourrage au premier étage. Sur les lieux se trouvent trois massives citernes. Le terrain est immense, comprenant la moitié de l'îlet et il est distribué en allées pour s'y promener, de vastes gazons, d'arbres ombrageux, d'arbrisseaux exotiques et de plantes rares. Le terrain est élevé et mesure, plus ou moins, 129 pieds de face à l'avenue St-Charles, sur une profondeur et façade de 306 pieds 6 pouces sur la rue Bordeaux et une profondeur de 296 pieds 4 pouces sur la ligne de côté vers la rue Upperline et borné sur la dite ligne de côté par les propriétés appartenant ou ayant appartenu à Mme Mary C. Wharton et Veuve J. Brownlee, et 115 pieds 10 pouces sur la rue Carondelet.

Elle est une des plus belles et plus complètes résidences sur l'avenue St-Charles au point de vue de son importante apparence, du superbe fini de son intérieur et de ses grands et beaux terrains. Les chars électriques en font un court et agréable trajet au centre des affaires. Ceux qui désirent une demeure aristocratique et raffinée ne trouveront rien de mieux sur le marché. Il faut se procurer une carte d'admission des encanteurs pour pouvoir visiter les lieux.

2° **Les splendides sites manufacturiers**, seront vendus subdivisés, comprenant la bâtisse en briques à deux étages et mansarde et quatre bâtisses en bois et fer galvanisé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, les rues St-Pierre, Rocheblave et Dorgenois. Le terrain est décrit comme huit certains lots de terre, qui seront vendus séparément, désignés par les Nos 176, 177, 178, 179, 197, 198, 199 et 200 d'après un plan dressé par C. A. de Armas, voyer, daté le 17 avril 1852, et déposé en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire, lesquels dits lots de terre se touchent l'un l'autre et mesurent en mesure américaine, comme suit: les lots 176 et 177 se touchent et touchent dans le fond les lots 199 et 200 et mesurent chaque 37 pieds de face à la rue St-Pierre sur 165 pieds de profondeur. Les lots Nos 199 et 200 se touchent et mesurent chaque 37 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur comme suit: le lot No 199 243 pieds 4 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare du dit lot No 198 et le lot 200, de 243 pieds 4 pouces 1 1/2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 199 et de 237 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 201, vers la rue Rocheblave. Les lots 178 et 179 se touchent et touchent dans le fond aux lots Nos 197 et 198, ayant chacun 37 pieds de face à la rue St-Pierre sur 165 pieds de profondeur. Les lots 197 et 198 mesurent chacun 37 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur comme suit: Le lot 197—249 pieds 1 pouce 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Dorgenois, et le lot No 198, 246 pieds 2 pouces 5 1/2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot 197, et 243 pieds 4 pouces 2 lignes sur celle qui le sépare sur le côté vers la rue Rocheblave du lot No 199, formant un total de façade sur la Promenade Carondelet de 148 pieds, sur la rue St-Pierre de 148 pieds par 414 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Dorgenois et 402 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Un des meilleurs emplacements dans le Deuxième District comme site pour fabrique, commandant les privilèges de l'eau et le trafic du Canal du Vieux Bassin. Il est près de la rue Broad et possède une ligne de chars sur la rue St-Pierre.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance à 1 ou 1 et 2 ans de crédit à l'option des acquéreurs pour des billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devront être assurées et la police d'assurance transférée au porteur des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'adjudication pour garantir le paiement du moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. Voorhies, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.

3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

SUPERBES PLACEMENTS

—ET—

Grand Emplacement.

LE MAGNIFIQUE MAGASIN EN BRIQUES,

A QUATRE ÉTAGES,

No 121 rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune,

En parfait état; ayant un bail de: $4,800 par an.

Connu comme le Pickwick Café.

Une des propriétés de choix de la ville.

LA SOLIDE RESIDENCE

—ET—

MAGASIN EN BRIQUES

A deux étages, et mansarde,

No 1,147 Rue Royale,

Encoignure S. O. de la rue de l'Hôpital.

LE MAGASIN Et Résidence en Briques,

A UN ÉTAGE,

Nos 1,001, 1,003 et 1,005

RUE ROYALE,

Encoignure N. O. de la rue St-Philippe.

L'emplacement pour affaires, déjà établi No 1,007 rue Royale.

—ET—

LA BATISSE EN BOIS,

A UN ÉTAGE,

Aux encoignures des rues Claiborne, Promenade Carondelet et St-Pierre.

Succession d'Adrien Cassard

No 44,130—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, 138 (ancien No 141) rue Carondelet—JEUDI, le 14 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 5 février 1895 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **L'imposant magasin en briques**, à quatre étages, d'architecture moderne No 121 rue Carondelet, dans la 1ère Division de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Canal et Commune: le lot de terre mesure 32 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Carondelet devant être pris à une distance de 130 pieds 1 pouce 2 lignes de la rue du Canal, sur une profondeur de 95 pieds 9 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles, le tout d'après un devis fait par L. H. Pilie, ancien voyer de cette ville, en date du 21 juin 1882 annexé à un acte de vente pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville en date du 28 juin 1882. Le bâtiment est solidement construit avec une jolie façade, très élégante et bien aéré. Il est à quelques pas de la rue du Canal, à côté du magnifique nouvel Hôtel Frickwick et presque de front des grands édifices dont la construction est sur le point d'être achevée, sur la rue Carondelet. Il n'est de meilleur placement sur le marché et sa stabilité ne peut être mise en doute, car aucune autre partie de cette ville n'a montrée semblable solidité et progrès que dans ce voisinage immédiat. Cette propriété augmentera de valeur d'année en année, par conséquent le capitaliste se procurera comme placement tout ce que l'on puisse désirer de mieux. Un bon intérêt, sécurité et bonne Sujette à un bail ci-dessus à raison de $4,800.00 par an, expliquant le 30 septembre 1904. Toutes les réparations devant être faites par le locataire et il doit se procurer de l'eau à ses propres frais.

2° **La solide résidence et magasin en briques** à deux étages et mansarde No 1,141 rue Royale encoignure S. O. de la rue de l'Hôpital, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Ursulines et Hôpital, contenant un magasin et deux chambres au rez-de-chaussée et six chambres au premier étage; cour pavée cuve, etc.

Le lot de terre mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Royale sur une profondeur de 103 pieds 11 pouces et face à la rue Hôpital, 100 à raison de $180 par an. Bien situé pour un placement sûr et productif.

3° **Le magasin en briques à un étage** bien bâti, deux étages dans le fond, Nos 1001, 1003 et 1005 rue Royale, coin nord-ouest de la rue St-Philippe, dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, St Philippe et Ursulines, ayant magasin et plusieurs chambres. Le lot de terre mesure 54 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 61 pieds 10 pouces 3 lignes et face à la rue St-Philippe conformément à un plan de voyer fait par C.G. Del Isle, député voyer de ville, en date du 7 février 1895; un placement sûr.

4° **Emplacement désirable pour affaires**, No 1,007 rue Royale, comprenant une bâtisse en bois pour entreprenour de pompes funèbres, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, St Philippe et Ursulines; le terrain mesure 41 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Royale sur 61 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, conformément au susdit plan, fait par De l'Isle. Un des meilleurs emplacements dans le Deuxième District pour affaires semblables, pour celui qui procurera un emplacement productif.

Les propriétés troisièmement et quatrièmement décrites seront vendues ensemble.

5° **Une bâtisse en bois à un étage** dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny et St-Pierre et la Promenade Caronde et. Le lot de terre mesure 181 pieds 5 pouces de face à la rue Claiborne, de la rue St-Pierre à la Promenade Carondelet devant être pris à une distance de face à la rue St-Pierre, 36 pieds 10 pouces de profondeur et de face à la Promenade Carondelet, et 186 pieds 7 pouces dans le fond sur une ligne oblique s'étendant de la rue St-Pierre à la Promenade Carondelet, commandant le trafic de ce grand centre commercial et est à la fonction de la rue Claiborne; c'est la plus importante localité sur le canal, soit pour affaires ou pour un placement sûr et productif.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste à un et deux ans de crédit avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilèges du vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets; les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des dits billets; les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix de leur adjudication; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis du montant de leur enchère au moment de la vente.

Actes de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.

10 fév—10 17 24—mars 3 10 14

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R

Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY,

J. S. LANDRY, Agent général pour le Surintendant. Fret et les Passagers

35 oct—sam et dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

TROIS SPLENDIDES MORCEAUX DE TERRE BIEN AMELIORES, AVANTAGEUSEMENT LOUES

Connus comme la propriété De Gruy sur le fleuve Mississipi, paroisse Jefferson,

Environ à mi-chemin entre les bacs de la rue Jackson et l'avenue de la Louisiane.

Mme Marie De Gruy, femme de Henry A. Harvey, et als.

Versus

Mme Isaure De Gruy, femme de Camille B. Charbonnier.

No 137—Vingt-unième Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, —W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 138 (ancien numéro 141) rue Carondelet—JEUDI, 14 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de l'Hon. Emile Rost, juge de la dite Cour, rendu et signé le 26 janvier 1895, et d'un accord entre les parties intéressées signé le 6 février 1895, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain morceau de terre**, situé dans la Paroisse de Jefferson, sur la rive droite de la fleuve Mississippi, à environ 3 milles au-dessus de l'église de la Cathédrale St Louis, dans la Nouvelle-Orléans, mesurant un arpent de face sur la fleuve Mississippi sur quarante-six arpents de profondeur, entre lignes parallèles plus ou moins, et bornée de front par le dit fleuve et les lignes d'en bas par des terres sur lesquelles sont situés le moulin à scie de F. Gardere, sur les lignes d'en haut par des terres occupées par Villars, et sur le fond par une ligne courant parallèle à et étant à trente pieds du Canal connu comme le Canal Gardère et se jetant dans le Bayou Washa; le tout d'après le plan dressé par C. A. De Armas, architecte, le 10me jour de mars 1853 et déposé dans le bureau de Wm L. Landridge, greffier et notaire ex officio pour la dite paroisse Jefferson ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent. Les améliorations comprennent un cottage en brique à un étage, contenant de larges galeries et 8 chambres, avec une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, ayant 4 chambres, grange écurie et 6 cabines; sujette à des baux ci-dessus s'élevant à —— par an.

2° **Un certain morceau de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et dépendances y appartenant situé dans ladite Paroisse de Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississippi, vis à vis le Quatrième district de cette ville, contenant soixante-quatre arpents et demi d'étendue superficielle et mesurant en mesure française, cent trente-quatre pieds et six pouces sur la ligne de face à la rivière sur une première profondeur de quarante arpents et cent cinquante pieds entre lignes divergentes et une largeur dans le fond de trente-cinq pieds et douze pouces et douze ces six lignes; aussi une bande de terre d'une forme irregulée et formant la deuxième profondeur du dit morceau de terre, ayant dix-neuf arpents d'étendue superficielle et mesurant, mesure française, trente cent quatre-vingt douze pieds onze pouces six lignes de large sur la ligne du fond de la première profondeur, quinze arpents de profondeur sur le côté de la propriété ces vendeurs et quinze arpents et demi sur l'au tre côté qui est borné par le Canal Gardere. Le tout selon un plan dressé par J. A. D'Hemecourt, député voyer de cette ville, le quatrième jour d'octobre 1856. Les améliorations consistent en cottage en bois contenant six chambres.

3° **Un certain morceau de terre**, situé dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat sur la rive droite du fleuve Mississippi vis-à-vis de la Q atrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, et désigné par la lettre B sur un plan dressé par J. A. D'Hemécourt, ingénieur, le quatième jour d'octobre 1856, et annexé à un acte passé pardevant Adolphe Bondonneau, ancien notaire en cette ville le 3 novembre 1856, le 25me jour d'octobre 1856, le dit morceau de terre mesurant en mesure française cent trente quatre pieds dix pouces et six lignes de face au fleuve sur une profondeur de cent quatre-vingt huit arpents plus ou moins entre lignes divergentes, à une profondeur d'environ quarante et un arpents, et il a une largeur de trois cents quatre vingt onze pieds onze pouces et six lignes, et une contenance en superficie de dix sept arpents plus ou moins en ce les lignes de clôture, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances de celle y appartenant, et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, contenant magasin et 14 chambres et un entrepôt en bois sur la façade du chemin public. Retiré du chemin est un cottage en bois à un étage, ayant corridor et 9 chambres et deux cabines chacune de 3 chambres. Le magasin, relevé qui est en propriété de M. Chas J. Brown, connu comme le halfway house et il sert pour y vendre des marchandises d'épiceries, des produits des camp-gres, et l'queurs, il est seulement sujet à un bail au taux de $600 par an. Ces terres sont si près de la ville que ces velles produisent ont un marché naturel à peu de frais et dans un prochain avenir une grande valeur comme sites manufacturiers ou autre grandes entreprises commerciales. Elles ont face les eut ac essibles soit par le bac de la rue Jackson ou celui de l'avenue de la Louisiane.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquereur; le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en billets garantis spécialement par hypothèque et lien du vendeur, portant 5 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devront être assurées et la police d'assurance transférée au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'adjudication pour garantir le paiement du moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. Voorhies, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.

3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Améliorées dans les Premier et Troisième District.

Succession de Jean D'Hérété, Marie Louise Fondar, sa femme, et Jean M. D'Hérété.

No 44,275.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 723 (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI, 27 mars 1895, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 50 et 52 rue Baronne, pres Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 14 janvier 1895, pour le compte de la susdite succession—

1° **Une certaine portion de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges et servitudes y appartenant, située sur le Chemin de Gentilly, troisième district, dans l'îlet irregulier borné par la rue Marigny, l'avenue St-Bernard et le Chemin de Gentilly mesurant à peu près 300 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Marigny, 209 pieds 7 pouces et 4 lignes au Chemin de Gentilly et Desard's lace (projetée) sur une profondeur de 658 pieds 11 pouces et 5 lignes de l'avenue Marigny au Chemin de Gentilly sur la ligne de profondeur la plus rapprochée de l'angle qui forme la jonction ces dites avenues et chemin. La dite portion de terre, du côté le plus rapproché de l'avenue St-Bernard 413 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne presque perpendiculaire à l'avenue Marigny, et fermant à angle droit, 90 pieds d'un côté et angle droit en ligne directe au Chemin de Gentilly ou Deroux Place, ayant 469 pieds 4 pouces 3 lignes sur le Chemin de Gentilly le tout contenant cinq lots de terre designés par les Nos 38, 40, 41, 42, 43 et une portion de terre d'une forme irrégulière.

2° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Poydras, Dorgeno s et Broad, mesurant 32 pieds 1 pouces 5 lignes de face rue Poydr s, 31 pieds 8 pouces et 9 lignes de face rue Julie, sur une profondeur de 155 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 9, et 148 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot No 11; ce dit lot est désigné comme lot No 10 d'après un plan dressé par Buisson, daté le 13 février 1850.

3° **Tous les droits, titres, intérêts**, etc, du dit Jean D'Hérété et dans et pour un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin de Gentilly, les Avenues St-Bernard et Paris et les rues Treasure et Abundance; le dit lot mesure 150 pieds de face sur le Chemin de Gentilly sur une profondeur de 120 pieds et forme le coin du Chemin de Gentilly et l'Avenue St-Bernard, laquelle a été acquise par le défunt par titre de taxes.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant John R. Leger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 janv — 19 20 23 30—fev 6 13 20 21 27—mars 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix dans le Deuxième District.

Coin des rues St-Philippe et Trémé.

Succession de Veuve Vincent André et Angèle André.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 44 290.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur Bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—MERCREDI, le 6 mars 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 50 et 52 rue Baronne, pres Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, date de 15 janvier 1895, et pour le compte de la dite succession.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat sur la rive droite du fleuve Mississippi, vis-à-vis le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, et désigné par la lettre B sur un plan dressé par J. A. D'Hemécourt, ingénieur, le quatième jour d'octobre 1856, et annexé à un acte passé pardevant Adolphe Bondonneau, ancien notaire en cette ville le 3 novembre 1856, à Orléans, le 25me jour d'octobre 1856, le dit morceau de terre mesurant en mesure française cent trente quatre pieds dix pouces et six lignes de face au fleuve sur une profondeur de cent quatre-vingt huit arpents plus ou moins entre lignes divergentes, à une profondeur d'environ quarante et un arpents, et il a une largeur de trois cents quatre vingt onze pieds onze pouces et six lignes, et une contenance en superficie de dix sept arpents plus ou moins en ce les lignes de clôture, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances de celle y appartenant, et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, contenant magasin et 14 chambres et un entrepôt en bois sur la façade du chemin public. Retiré du chemin est un cottage en bois à un étage, ayant corridor et 9 chambres et deux cabines chacune de 3 chambres. Le magasin, relevé qui est en propriété de M. Chas J. Brown, connu comme le halfway house et il sert pour y vendre des marchandises d'épiceries, des produits des camp-gres, et l'queurs, il est seulement sujet à un bail au taux de $600 par an. Ces terres sont si près de la ville que ces velles produisent ont un marché naturel à peu de frais et dans un prochain avenir une grande valeur comme sites manufacturiers ou autre grandes entreprises commerciales. Elles ont face les eut ac essibles soit par le bac de la rue Jackson ou celui de l'avenue de la Louisiane.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquereur; le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en billets garantis spécialement par hypothèque et lien du vendeur, portant 5 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devront être assurées et la police d'assurance transférée au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'adjudication pour garantir le paiement du moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. Voorhies, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.

3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

Attention aux personnes désirant une résidence ou un bon placement!

Cottage Simple et Double,

Dans le Second District,

Coin Dumaine et Roman.

A L'ENCHERE.

PAR J. H. O'CONNOR & Co.—Alfred C. Green, encanteur—Bureau, No 56 (nouveau No 334) rue Carondelet.—JEUDI, le 7 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique—

1° **Le cottage double**, au coin des rues Dumaine et Roman (îlet St-Anne et Frieur). Lot No 1 et mesure 30 pieds rue Dumaine sur une profondeur de 84 pieds 10 pouces rue Roman. Quatre chambres de chaque côté, etc; le coin est occupé comme magasin et rapporte un loyer de $300 par an.

2° **Le cottage double**, touchant le cottage ci-dessus. Lot No 2 mesurant 33 pieds 4 pouces rue Dumaine sur une profondeur de 84 pieds 11 pouces; ayant 4 chambres de chaque côté et se loue $24 par mois.

3° **Le cottage double**, touchant le cottage ci-dessus. Lot No 3, mesurant 33 pieds 4 pouces rue Dumaine, sur une profondeur de 85 pieds 2 pouces, ayant quatre chambres de chaque côté et loue $24 par mois.

4° **Le cottage simple**, touchant au cottage ci-dessus. Lot No 4, mesurant 23 pieds 1 pouces rue Dumaine sur une profondeur de 105 pieds 6 pouces, ayant 3 chambres et rapporte un loyer de $16 par mois.

5° **Le cottage simple** rue Roman. A l'arrière du cottage ci-dessus. Lot No 5, mesurant 20 pieds 4 pouces rue Roman, sur une profondeur